

**REPARTITION DU PERSONNEL  
ET  
DU SERVICE DES MINES**

Noms et adresses des fonctionnaires  
(1<sup>er</sup> janvier 1957)

**ADMINISTRATION CENTRALE**

70, rue de la Loi, à Bruxelles — Téléph. : 12.50.30

- MM. VANDENHEUVEL, A., Directeur général, avenue P. Curie, 84, Ixelles.
- FRESON, H., Directeur divisionnaire, avenue Hansen-Soulie, 119, Etterbeek.
- STENUIT, R., Ingénieur en chef-Directeur, Chaussée de Waterloo, 1298, Uccle.
- VAN MALDEREN, J., Ingénieur en chef-Directeur, avenue L. Van Gorp, 7, Woluwe-St-Pierre.
- STASSEN, J., Ingénieur principal divisionnaire, avenue Brunard, 50, Uccle.
- TONDEUR, A., Ingénieur principal divisionnaire, avenue de Saturne, 19, Uccle.
- VINCENT, M., Conseiller-adjoint, rue Joseph Schuermans, 5, Jette.
- HENDRICKX, O., Chef de Bureau, rue de Brabant, 216, Schaerbeek.

**Service des Explosifs.**

56, rue du Commerce, à Bruxelles — Tél. 12.98.90

- MM. DEHING, I., Ingénieur en chef-Directeur, Drèce du Château, 45, Ganshoren.
- GOFFART, P., Ingénieur, rue Fr. Mohrfeld, 29, Jette.

**Service géologique.**

13, rue Jenner, à Bruxelles — Tél. 48.30.69

- MM. GROSJEAN, A., Directeur divisionnaire, avenue de l'Horizon, 41, Woluwe-St-Pierre.
- DELMER, A., Ingénieur principal divisionnaire, place du Roi Vainqueur, 24, Bruxelles IV.
- LEGRAND, R., Géologue principal, rue des Tauxandres, 4, Bruxelles IV.

**VERDELING VAN HET PERSONEEL  
EN  
VAN DE DIENST VAN HET MIJNWEZEN**

Namen en adressen der ambtenaren.  
(1<sup>e</sup> januari 1957)

**HOOFDBESTUUR**

Wetstraat, 70, te Brussel — Tel. : 12.50.30

- de HH. VANDENHEUVEL, A., Directeur-generaal, P. Curielaan, 84, Elsene.
- FRESON, H., Divisiédirecteur, Hansen-Soulielaan, 119, Etterbeek.
- STENUIT, R., Hoofdingenieur - Directeur, Steenweg op Waterloo, 1298, Ukkel.
- VAN MALDEREN, J., Hoofdingenieur-Directeur, L. Van Gorplaan, 7, St-Pieters-Woluwe.
- STASSEN, J., E.A. Divisieingenieur, Brunardlaan, 50, Ukkel.
- TONDEUR, A., E.A., Divisieingenieur, Saturnuslaan, 19, Ukkel.
- VINCENT, M., Adjunct-adviseur, Joseph Schuermansstraat, 5, Jette.
- HENDRICKX, O., Bureauchef, Brabantstraat, 216, Schaarbeek.

**Dienst der Springstoffen.**

Handelstraat, 56, te Brussel — Tel. : 12.98.90

- de HH. DEHING, I., Hoofdingenieur-Directeur, Kasteeldreef, 45, Ganshoren.
- GOFFART, P., Ingenieur, Fr. Mohrfeldstraat, 29, Jette.

**Aardkundige Dienst.**

Jennerstraat, 13, te Brussel — Tel. 48.30.69

- de HH. GROSJEAN, A., Divisiédirecteur, Horizontlaan, 41, Sint-Pieters-Woluwe.
- DELMER, A., E.A., Divisieingenieur, Koning-overwinnaarplaats, 24, Brussel IV.
- LEGRAND, R., E.A., Aardkundige, Taxandersstraat, 4, Brussel IV.

GULINCK, M., Géologue, place du Casino, 13, Gand.

GRAULICH, J. M., Géologue, rue de Campine, 180, Liège.

**Service de l'Economie Charbonnière.**

56, rue du Commerce, à Bruxelles - Tél. : 12.98.90

MM. MARTENS, J., Inspecteur général, avenue de la Couronne, 1a, Ixelles.

MONDO, W., Directeur d'Administration, avenue du Commandant Lothaire, 58, Etterbeek.

DUFLOU, R., Conseiller, rue du Parnasse, 4, Ixelles.

RADELET, E., Conseiller, avenue Coghen, 83, Uccle. (détaché à l'Administration Centrale.)

**Institut National des Mines**

60, rue Grande, à Pâturages - Tél. La Bouverie 343

MM. FRIPIAT, J., Directeur divisionnaire, rue Grande, 60, Pâturages.

CALLUT, H., Ingénieur principal divisionnaire, rue Grande, 107, Pâturages.

RUY, L., Ingénieur principal divisionnaire, rue de la Gare, 14, Eugies.

**INSPECTION GENERALE DES MINES**

70, rue de la Loi, à Bruxelles - Tél. : 12.50.30

MM. LOGELAIN, G., Inspecteur général, chaussée de Roodebeek, 574, Woluwé-St-Lambert.

COOLS, G., Ingénieur en chef-Directeur, avenue Eugène Plasky, 75, Schaerbeek.

GULINCK, M., Aardkundige, Casinoplein, 13, Gent.

GRAULICH, J. M., Aardkundige, rue de Campine, 180, Luik.

**Dienst van de Steenkolenconomie.**

56, Handelstraat, te Brussel - Tel. : 12.98.90

de HH. MARTENS, J., Inspecteur-generaal, Kroonlaan, 1a, Elsene.

MONDO, W., Directeur van Administratie, Commandant Lothairelaan, 58, Etterbeek.

DUFLOU, R., Adviseur, Parnassusstraat, 4, Elsene.

RADELET, E., Adviseur, Coghenlaan, 83, Ukkel. (gedetacheerd bij het Hoofdbestuur.)

**Nationaal Mijninstituut**

60, rue Grande, te Pâturages - Tel. La Bouverie 343

de HH. FRIPIAT, J., Divisiedirecteur, rue Grande, 60, Pâturages.

CALLUT, H., E.A. Divisieingenieur, rue Grande, 107, Pâturages.

RUY, L., E.A. Divisicingenieur, rue de la Gare, 14, Eugies.

**ALGEMENE INSPECTIE DER MIJNEN**

Wetstraat, 70, te Brussel — Tel. : 12.50.30

de HH. LOGELAIN, G., Inspecteur-generaal, Steenweg op Roodebeek, 574, St-Lambrechts-Woluwe.

COOLS, G., Hoofdingenieur-Directeur, Eugène Plasky laan, 75, Schaarbeek.

**I. DIVISION DES BASSINS DU BORINAGE ET DU CENTRE.**

32, place du Parc, à Mons. - Tél. 331.74-75.

MM. LAURENT, J., Directeur divisionnaire, place de Flandre, 9, Mons. Tél. :

LECLERCQ, J., Ingénieur principal divisionnaire, rue Notre-Dame, 18, Tamines. Tél. :

(1)

Cette division comprend :

**A. — Dans la province de Hainaut :**

- 1) *Parrondissement judiciaire de Tournai*, moins les communes des cantons de Flobecq et de Lessines dont la langue administrative est le néerlandais;
- 2) *Parrondissement judiciaire de Mons*, moins les communes du canton d'Enghien dont la langue administrative est le néerlandais.
- 3) *dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi* :  
le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;  
le canton de Seneffe;  
les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

**B. — Dans la province de Brabant.**

- 1) *dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles* :  
les communes dont la langue administrative est le français;

(1) Demeure temporairement à la Division du Bassin de Charleroi-Namur pour s'occuper de l'enquête administrative consécutive à la catastrophe de Marcinelle.

- 2) dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles  
le canton de Nivelles.

C. — *Dans la province de la Flandre Occidentale.*

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

D. — *Dans la province de la Flandre Orientale.*

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

### 1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE MONS-OUEST

M. LINARD de GUERTECHIN, A., Ingénieur en chef - Directeur, rue des Compagnons, 11, à Mons — Tél. 318.22.

A. — *Province de Hainaut.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :*

1) les cantons d'Antoing, de Celles, de Frasnes-lez-Buissenal, de Leuze, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve, de Tournai;

2) les cantons de Flobecq et de Lessines, sauf les communes dont la langue administrative est le néerlandais;

*Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :*

1) les cantons de Boussu, de Dour, de Pâturages;

2) les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre du canton de Lens.

B. — *Province de Brabant.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles :*

les communes dont la langue administrative est le français.

*Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :*

le canton de Nivelles, sauf les communes de Clabecq et de Tubize.

C. — *Province de Flandre Occidentale.*

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

D. — *Province de Flandre Orientale :*

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

1<sup>er</sup> District. — M. FRADCOURT, R., Ingénieur, rue des Belneux, 14, à Mons. — Tél. : 337.53.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

Agrappe-Escouffiaux et Hornu-  
Wasmès (sièges Grand Trait, Cra-  
chet, Picquery et 10 de Grisœuil).

—

Canton de Antoing.

Canton de Nivelles, moins les  
communes de Quenast, Clabecq et  
Tubize.

Canton de Pâturages, moins la  
commune d'Harmignies.

Communes de l'arrondissement  
judiciaire de Bruxelles dont la lan-  
gue administrative est le français,  
moins les communes de Bierghes et  
de Saintes du canton de Hal.

2<sup>me</sup> District. — M. MAINIL, P., Ingénieur, rue des Déportés, 33 à Mons. — Tél. : 346.19.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain.	Acéries Jadot frères, à Belœil. Carbonisation Centrale à Tertre.	Canton de Leuze. Communes de Flandre Occidentale dont la langue administrative est le français. Canton de Quevaucamps, moins les communes de Bernissart et de Harchies. Communes de Hainin, Hensies, Montrœuil, Thulin du canton de Boussu. Communes de Baudour, Tertre, Sirault du canton de Lens.

3<sup>me</sup> District. — M. LARET, J., Ingénieur, Chemin de Binche, 1660, à St-Symphorien. — Tél.: 347.89.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Ouest de Mons.	—	Canton de Dour. Cantons de Flobecq et de Lessines, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais. Communes de Boussu et de Warquignies du canton de Boussu. Communes de Flandre Orientale dont la langue administrative est le français.

4<sup>me</sup> District. — M. THIBAUT de MAISIÈRES, S., Ingénieur, Chaussée de Bruxelles, 196, à Maisières. — Tél.: 281.71.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Hautrage et Hornu (sièges Hautrage et Tertre). 2) Rieu du Cœur.	Carbochimique à Tertre.	Cantons de Celles et de Frasnés-lez-Buissenal. 1) Hautrage - Hornu. Communes de Hautrage, Quarignon, St-Ghislain, Wasmuël et Villerot du canton de Boussu. Communes de Bierghes et de Saintes du canton de Hal. Commune de Quenast du canton de Nivelles.

5<sup>me</sup> District. — Ce district a été partagé provisoirement entre les titulaires des quatre autres districts.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Blaton (Fradcourt). Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges Le Sac, St-Antoine, n <sup>os</sup> 3/5 et 7/8 Hornu-Wasmes).	—	2) Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges Le Lac, St-Antoine, 3/5 et 7/8 de Hornu-Wasmes) (Mainil)

La commune de Harmignies du canton de Pâturages (Thibaut de Maisières).

Canton de Templeuve (Mainil).

Canton de Tournai (Laret).

Canton de Péruwelz (Thibaut de Maisières).

Communes de Hornu et de Wasmes du canton de Boussu (Mainil).

Communes de Bernissart et de Harchies du canton de Quevaucamps (Fradcourt).

### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1<sup>re</sup> circonscription à Harchies. — M. LEGRAND, Emile, rue de Chièvres, 35, à Bernissart.

Charbonnage Hautrage-Hornu (siège Hautrage).

Charbonnage Blaton (siège Harchies).

2<sup>me</sup> circonscription à Boussu. — M. FIEVET, Raymond, rue Rat d'Eau, 7, à Erquennes.

Charbonnage Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain (siège Sartis).

Charbonnage Ouest de Mons (siège n° 9 St-Antoine).

3<sup>me</sup> circonscription à Hensies. — M. HUBERT, Arthur, rue des Canadiens, 111, à Elouges.

Charbonnage Ouest de Mons (siège Vedette).

Charbonnage Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain (siège Louis Lambert).

4<sup>me</sup> circonscription à Elouges. — M. BEKAERT, Clovis, rue de Baisieux, 12, à Elouges.

Charbonnage Ouest de Mons (siège Ferrand).

5<sup>me</sup> circonscription à Boussu. — M. LASSOIE, Fernand, rue d'Hornu, 213, à Wasmes.

Charbonnage Ouest de Mons (sièges n°s 4 Alliance et 5 Sentinelle).

6<sup>me</sup> circonscription à Dour. — M. WAUQUIEZ, Florent, rue Volders, 78, à Quaregnon.

Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu et Wasmes (siège n° 7 St-Antoine).

Charbonnage Ouest de Mons (siège Ste-Catherine).

7<sup>me</sup> circonscription à Wasmes. — M. LEFEBVRE, Maximilien, rue A. Ghislain, 147, à Hornu.

Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n° 3/5 et n° 7/8).

8<sup>me</sup> circonscription à Frameries. — M. LALLEMAND, Georges, rue J. Cousin, 11, à La Bouverie.

Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n° 3 Grand Trait et n° 10 Grisœuil).

9<sup>me</sup> circonscription à Quaregnon. — M. RIVIERE, Félicien, rue Achille Delattre, 205, à Quaregnon.

Charbonnage Rieu du Cœur (siège n° 2).

10<sup>me</sup> circonscription à Tertre. — M. CORNET, Armand, rue de la Fontaine, 81, à Hornu.

Charbonnage Hautrage et Hornu (sièges Tertre et Espérance).

11<sup>me</sup> circonscription à Frameries. — M. HUBLART, Arthur, Coron du 20, n° 2, à Cuesmes.

Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (siège Crachet).

### 2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE MONS-EST

M. TREFOIS, Achille, Ingénieur en chef-Directeur, Marché au Bétail, 8, à Mons. — Tél. : .....

## A. — Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :

le canton de Ath.

Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :

- 1) les cantons de Chièvres, de La Louvière, de Mons, de Rœulx, de Soignies;
- 2) le canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre;
- 3) le canton d'Enghien, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) le canton de Seneffe;
- 2) le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;
- 3) les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

## B. — Province de Brabant.

Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :

les communes de Clabecq et de Tubize du canton de Nivelles.

1<sup>er</sup> district. — M. DUPONT, L., Ingénieur, rue des Canadiens, 114, à Obourg. — Tél. 316.75.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Produits et Levant du Flénu (sièges Nord et n° 28).	Forges et Laminoirs de Jemappes.	Canton d'Ath.
2) Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (sièges Ste-Élisabeth et n° 8/10 de la Division de Houssu) (1)	Acéries de Haine-St-Pierre et Lesquin, à Haine-St-Pierre.	Canton de Mons, moins la commune de Havré.

2<sup>me</sup> district. — M. CAZIER, J.-B., Ingénieur, avenue Maistriau, 32, à Mons. — Tél. 345.98.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) St-Denis, Obourg, Havré.	Forges de Clabecq.	Canton de Seneffe.
2) Bois-du-Luc, La Barette et Trivières.		Commune de Havré du canton de Mons.
3) Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu. (Sièges St-Albert et Ste-Aldegonde) (2)		Communes de Soignies et de Horrues du canton de Soignies. Communes de Clabecq et de Tubize du canton de Nivelles.

3<sup>me</sup> District. — Ce district a été partagé provisoirement entre les titulaires des quatre autres districts.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Maurage et Boussoit. (Casier)	Laminoirs de Longtain, à Bois d'Haine. (Josse)	Canton de La Louvière. Commune de Marche-lez-Ecausines du canton de Rœulx. (Josse)
2) Produits et Levant du Flénu (Sièges Héribus et n° 14/17). (Dupont)	Laminoirs de Gouy-lez-Piéton. (Dupont) Acéries de Nimy. (Casier) Laminoirs de Nimy (AMS). (Casier)	Canton de Soignies, moins les communes de Soignies, de Horrues et de Braine-le-Comte. (Josse)

(1) La surveillance du siège n° 8/10 de la Division de Housu est momentanément assurée par M. l'Ingénieur Josse.

(2) La surveillance de ces sièges est momentanément assurée par M. l'Ingénieur Pierard.

4<sup>me</sup> district. — M. PIERARD, A., Ingénieur, av. P. Pastur, 190, à Mont-s-Marchienne. — Tél. 36.28.43 Charleroi.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) La Louvière et Sars-Longchamps. (1)	Usines Gustave Boël, à La Louvière.	Canton de Chièvres.
2) Strépy et Thieu.		Canton de Rœulx, moins les communes de Marche-lez-Ecaussinnes et de Péronnes-lez-Binche.
3) Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Ste-Marguerite).		Canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre. Canton d'Enghien, moins les communes d'Enghien, de Marcq et de Saint-Pierre-Capelle.

5<sup>me</sup> District. — M. JOSSE, J., Ingénieur, rue de Thuin, 236, à Anderlues. — Tél. : 82.34.43 à Charleroi.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Mariemont-Bascoup. (M. Josse dirige M. Dupont pour la surveillance du siège Ste-Elisabeth des Charbonnages de Ressaix.)	Usines Gilson à Bois-d'Haine. Les deux divisions des anciennes Usines Gilson et Forges et Laminiers de Baume.	Canton de Binche, moins la commune d'Anderlues. Commune de Péronnes-lez-Binche du canton de Rœulx. Commune de Braine-le-Comte du canton de Soignies. (2) Communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

#### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1<sup>re</sup> circonscription à Cuesmes. — M. DELPLACE, Jean-Baptiste, rue de la Sablonnière, 189, à Wasmuel.  
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (sièges Héribus et Nord).
- 2<sup>me</sup> circonscription à Cuesmes. — M. BURGEON, Marcel, rue N.D. de Grâce, 63, à La Bouverie.  
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (sièges n<sup>os</sup> 14/17 et 28).
- 3<sup>me</sup> circonscription à Trivières. — M. FOSSE, Emile, Cour Caffet, 1, à Strépy-Bracquignies.  
Charbonnage St-Denis, Obourg, Havré (siège Beaulieu).  
Charbonnage Bois-du-Luc, La Barette et Trivières (sièges Le Quesnoy et St-Emmanuel).
- 4<sup>me</sup> circonscription à Maurage. — M. LIEN, Marcel, rue du Rœulx, 48, à Maurage.  
Charbonnage Maurage et Boussoit (sièges La Garenne et Marie-José).
- 5<sup>me</sup> circonscription à Strépy. — M. MARQUIS, Augustin, chaussée de Mons, 123, à Bray.  
Charbonnage Strépy-Thieu (sièges St-Henri et St-Julien).
- 6<sup>me</sup> circonscription à Trazegnies. — M. COLIN Richard, rue de St-Vaast, 54, à La Louvière.  
Charbonnage Mariemont-Bascoup (sièges St-Arthur et n<sup>o</sup> 5 et 6)
- 7<sup>me</sup> circonscription à St-Vaast. — M. VANHELLEPUTTE, Alphonse, rue des Fonds Gaillards, 52, à St-Vaast.  
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Houssu).  
Charbonnage de La Louvière et Sars Longchamps (siège Albert I).
- 8<sup>me</sup> circonscription à Péronnes. — M. HAUQUIER, Gérard, rue Ferrer, 5, à Houdeng-Aimeries.  
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Ste-Elisabeth).
- 9<sup>me</sup> circonscription à Péronnes. — M. DELTENRE Henri, rue Arthur Pouplier, 4, à Maurage.  
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Ste-Marguerite).

(1) La surveillance de ce charbonnage est momentanément assurée par M. l'Ingénieur Cazier.

(2) La commune de Braine-le-Comte est reprise momentanément dans le service de M. l'Ingénieur Dupont.

10<sup>me</sup> circonscription à Péronnes. — M. SAUVENIERE, Georges, rue O. Thiriar, 20, à St-Vaast.

Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège St-Albert).

11<sup>me</sup> circonscription à Mont-Ste-Aldegonde. — M. RYCKEBUS, Marcel, rue Royale, 53, à Chapelle-lez-Herlaimont.

Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Ste-Aldegonde).

## II. DIVISION DU BASSIN DE CHARLEROI ET DE NAMUR.

149, Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 32.67.51 - 32.67.57

16, rue du Collège, à Namur. - Tél. 200.24.

MM. LEFEVRE, R., Directeur divisionnaire, rue Sohier, 70, à Jumet. — Tél. 35.09.51.

ANIQUE, M., Ingénieur principal divisionnaire, rue P. J. Wéry, 11, à Jumet. — Tél. : 35.23.82.

Cette division comprend :

A. — Dans la province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

les cantons de Beaumont, de Charleroi (Nord et Sud), de Châtelet, de Chimay, de Gosselies, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont et de Thuin;

la commune d'Anderlues du canton de Binche;

le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazeznies.

B. — Dans la province de Brabant.

l'arrondissement judiciaire de Nivelles, moins le canton de Nivelles.

C. — La province de Namur.

### I. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-OUEST.

149, Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 32.67.51 - 32.67.57

M. RENARD, L., Ingénieur en chef - Directeur, allée des Grands Chêniats, 14, à Loverval. — Tél. 36.29.23.

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

1) les cantons de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont, de Thuin;

2) le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazeznies;

3) la commune d'Anderlues du canton de Binche;

4) les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud).

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur.

1<sup>er</sup> district. — M. MARTIAT, V., Ingénieur principal, rue Frère Orban, 12, à Jumet. — Tél. 35.12.40.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

1) Bois de la Haye.

Aciéries et Minières de la Sam-

Canton de Merbes-le-Château.

2) Beaulieusart, Leernes et Forte  
Taille.

bre, usine de Monceau-sur-Sambre.

Commune d'Anderlues du can-  
ton de Binche.

Communes de Fontaine-l'Evê-  
que et de Leernes du canton de  
Fontaine-l'Evêque.

Commune de Monceau-sur-Sam-  
bre du canton de Marchienne-au-  
Pont.

2<sup>me</sup> District. — M. MEES, J., Ingénieur, rue Elie Braconnier, 8, à Gilly. — Tél. : 32.53.26.

*Charbonnages**Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines*

Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Forchies).

Usines de la Providence, à Marchienne-au-Pont.

Canton de Marchienne-au-Pont, moins les communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux.

Communes de Souvret, de Forchies, de Piéton et de Courcelles du canton de Fontaine-l'Évêque.

3<sup>me</sup> District. — M. VRANCKEN, A., Ingénieur, rue du Transvaal, 135, à Couillet. — Tél. : 36.48.53.

*Charbonnages**Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines*

Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Monceau).

Laminoirs du Ruau, à Marchienne-au-Pont.

Commune de Goutroux du canton de Marchienne-au-Pont.

Aciéries Allard, à Marchienne-au-Pont.

Commune de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud).

4<sup>me</sup> District. — M. X..... (service réparti entre MM. MARTIAT et MEES).

*Charbonnages**Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines*

Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Marcinelle).

Union des Aciéries, à Marcinelle.  
Usines Léonard Giot, à Marchienne-au-Pont. (Martiat)

Cantons de Beaumont et de Chimay. (Mees)

Siège n° 23 (Martiat)

(Martiat)

Commune de Marcinelle du canton de Charleroi (Sud). (Martiat)

Siège n° 24 (Mees)

Siège n° 25 (Mees)

5<sup>me</sup> District. — M. DASSARGUES, P., avenue d'Azebois, 62, à Gosselies. — Tél. : 35.38.05.

*Charbonnages**Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines*

1) Centre de Jumet.

Fabrique de fer de Charleroi, à Marchienne-au-Pont.

Cantons de Jumet et de Thuin.

2) Amercœur.

3) Bois du Cazier, Marcinelle et du Prince.

### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1<sup>re</sup> circonscription à Anderlues. — M. CLARAS, Nestor, chaussée de Mons, 113, à Anderlues.

Charbonnage Bois de la Haye (siège n° 6).

2<sup>me</sup> circonscription à Fontaine-l'Évêque. — M. BARDIAU, Edgard, rue du Cadet, 91, à Trazegnies.

Charbonnage Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (sièges n° 1, n° 2 et n° 3).

3<sup>me</sup> circonscription à Forchies-la-Marche. — M. LEBRUN, Georges, rue Gilles Lefèvre, 7, à Thuin (Waibes).

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Forchies (sièges n° 8, n° 10 et n° 17).

- 4<sup>me</sup> circonscription à Monceau-sur-Sambre. — M. POUILLARD, Raymond, rue Wattelaer, 38, à Jumet.  
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 4 et n° 14).
- 5<sup>me</sup> circonscription à Souvret. — M. WAUTHIER, Fernand, rue Jules Tison, 24, à Souvret.  
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Forchies (siège n° 6).  
Charbonnage Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (siège Espinoy).
- 6<sup>me</sup> circonscription à Marchienne-au-Pont. — M. DE BLAUWE, Adolphe, rue St-Joseph, 2, à Gilly.  
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 18 et n° 19).
- 7<sup>me</sup> circonscription à Couillet. — M. LEPOMME, Jean, rue Eugène Gibon, 6, à Bouffioulx.  
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Marcinelle (sièges n° 24, n° 25 et n° 23).
- 8<sup>me</sup> circonscription à Jumet. — M. DE GEYTER, Octave, chaussée de Lodelinsart, 365, à Gilly.  
Charbonnage Centre de Jumet (sièges St-Quentin et St-Louis).  
Charbonnage Bois-du-Cazier, Marcinelle et du Prince (siège St-Charles).
- 9<sup>me</sup> circonscription à Jumet. — M. HASSELIN, Florimond, rue Haute, 58, à Souvret.  
Charbonnage d'Amercœur (sièges Chaumonceau, Belle-Vue et Naye-à-Bois).

## 2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-EST.

149, Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 32.67.51 - 32.67.57

M. JANSSENS, G., Ingénieur en chef - Directeur, allée Notre-Dame-des-Grâces, 1, à Loverval. — Tél. 31.35.52.

*Province de Hainaut.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :*

- 1) les cantons de Châtelet, de Gosselies et de Charleroi (Nord);
- 2) le canton de Charleroi (Sud), moins les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne.

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur.

1<sup>er</sup> District. — M. X..... (service réparti entre M. MOUREAU et MARCHANDISE).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (Division Nord). (Marchandise)	Usines de Thy-le-Château, à Marcinelle. (Moureau)	Canton de Gosselies, moins les communes de Fleurus, de Ransart, de Thiméon et de Wangenies.
2) Boubier. (Moureau)		Communes de Dampremy, de Lodelinsart et de Charleroi, des cantons de Charleroi (Nord et Sud). Communes de Loverval et de Châtelet du canton de Châtelet. (Moureau)

2<sup>me</sup> district. — M. MARCHANDISE, H., Ingénieur, avenue Paul Pastur, 378, à Mont-s-Marchienne — Tél. 36.05.81

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (Division Sud).	Usines Hainaut-Sambre. Division de et à Montignies-sur-Sambre.	Communes de Couillet, de Gilly et de Montignies-sur-Sambre des cantons de Charleroi (Nord et Sud).
2) Petit Try, Trois Sillons, Sainte Marie, Défoncement et Petit Houilleux réunis.		Commune de Lambusart du canton de Châtelet.

3<sup>me</sup> District. — M. X..... (service réparti entre MM. MIGNION et MOUREAU).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Appaumée-Ransart, Bois du Roi et Fontenelle. (Mignon)		Communes de Fleurus, de Ransart et de Wangenies du canton de Gosselies.
2) Centre de Gilly. (Moureau)		Communes de Farciennes, de Gerpennes et de Roselies du canton de Châtelet. (Mignon)
3) La Masse St-François. (Moureau)		
4) Tergnée, Aiseau-Presle. (Mignon)		

4<sup>me</sup> district. — M. MOUREAU, J., Ingénieur, rue Delval, 28, à Trazegnies. — Tél. 85.08.58.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis.	Laminaires de Thiméon, à Thiméon.	Commune de Thiméon du canton de Gosselies.
2) Grand-Mambourg et Bonne-Espérance.	Aciéries d'Aiseau, à Aiseau.	Communes d'Aiseau, de Châtelineau, de Gœgnies, de Joncret, de Pironchamps, de Pont-de-Loup, de Presles et de Villers-Poterie du canton de Châtelet.

5<sup>me</sup> District. — M. MIGNION, G., Ingénieur principal, rue de la Station, 197, à Ransart. — Tél.: 35.27.69.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Trieu-Kaisin.	Usines Hainaut-Sambre.	Communes d'Acoz et de Bouffioux du canton de Châtelet.
2) Nord de Gilly.	Division de et à Couillet.	
3) Noël.		

#### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1<sup>re</sup> circonscription à Charleroi. — M. VERSCHULDEN, Jérôme, rue Appaumée, 108, à Ransart.  
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges n° 1, Sacré-Français et Hamendes).
- 2<sup>me</sup> circonscription à Dampremy. — M. VAN WAMBEKE, Oscar, chaussée de Fleurus, 93, à Gilly.  
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges St-Théodore et Blanchisserie).  
Charbonnage du Grand Mambourg (siège Ste-Zoé).
- 3<sup>me</sup> circonscription à Châtelet. — M. FIEVEZ, Victor, rue Paul Pastur, 17, à Montignies-sur-Sambre.  
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges St-André et St-Charles).  
Charbonnage du Boubier (sièges n° 1 et n° 2-3).
- 4<sup>me</sup> circonscription à Châtelineau. — M. CUVELIER, Augustin, rue Bonnevie, 112, à Ransart.  
Charbonnage Trieu-Kaisin (sièges n° 1 Viviers et n° 8 Pays-Bas).
- 5<sup>me</sup> circonscription à Gilly. — M. HORDIES, Georges, rue Delarsy, 8, à Lambusart.  
Charbonnage du Centre de Gilly (siège Vallées).  
Charbonnage Noël (siège St-Xavier).
- 6<sup>me</sup> circonscription à Châtelineau. — M. PROUVE, Léandre, rue Sart Allet, 117, à Châtelineau.  
Charbonnage Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis (sièges n° 7 et n° 10).
- 7<sup>me</sup> circonscription à Fleurus. — M. SANDRON, Jules, rue de Farciennes, 4, à Roselies.  
Charbonnage Nord de Gilly (siège n° 1).  
Charbonnage Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis (siège n° 2/3).

8<sup>me</sup> circonscription à Fleurus. — M. DELVAUX, Valère, rue Eau sur Elle, 82, à Ransart.

Charbonnage Appaumée-Ransart, Bois du Roi et Fontenelle (sièges n° 1 Appaumée et n° 2 Marquis).

Charbonnage Petit-Try, Trois Sillons, Sainte-Marie, Défoncement et Petit Houilleur réunis (siège Ste-Marie).

9<sup>me</sup> circonscription à Farciennes. — M. NANEXI, Amour, rue des Amuges, 5, à Farciennes.

Charbonnage La Masse St-François (siège Ste-Pauline).

Charbonnage Tergnée, Aiseau-Prezle (sièges Tergnée et Roselies).

### 3. — ARRONDISSEMENT MINIER DE NAMUR.

16, rue du Collège, à Namur. - Tél. 200.24.

M. DONEUX, M., Ingénieur en chef - Directeur, rue Léanne, 73, à Namur. — Tél. 263.66.

A. — *La province de Namur.*

B. — *Province de Brabant.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :*

les cantons de Genappe, de Jodoigne, de Perwez, de Wavre.

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur, tant dans la province du Hainaut que dans la province de Namur.

1<sup>er</sup> district. — M. LAURENT, V., Ingénieur principal, rue Tilleux, 50, à Jambes. — Tél. 248.34.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

- 1) Baullet, Velaine, Auvelais et Jemeppe.
- 2) Tamines.
- 3) Groyne Liégeois.

Partie de la province de Namur située sur la rive droite de la Meuse.

Les appareils de la navigation sur la Sambre (Hainaut compris) et la Meuse.

2<sup>me</sup> District. — M. HAKIN, R., Ingénieur, rue de Gozée, 653, à Montignies-le-Tilleul. Tél. 81.65.05 à Charleroi.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

- 1) Bonne Espérance.
- 2) Falisolle et Oignies-Aiseau.

St-Eloi, à Thy-le-Château.  
Compagnie Générale des Aciers,  
à Thy-le-Château.  
de Rosée, à Warnant.

Partie de la province de Namur comprise entre la Sambre et la Meuse.

3<sup>me</sup> District. — M. X..... (service réparti entre MM. LAURENT et HAKIN).

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

Roton Ste-Catherine.

Acierie de Marche-les-Dames.  
(Hakin)  
Usines Henricot, à Court-St-Etienne. (Hakin)  
S.A. Belgo-Luxembourgeoise, à Tamines. (Hakin)

Partie de la province de Namur située au Nord de la Sambre et de la Meuse.

Cantons de Genappe, de Jodoigne, de Perwez et de Wavre de l'arrondissement judiciaire de Nivelles.

*Mine métallique*

Vedrin St-Marc. (Laurent)

N. B. — Les carrières de terre plastique font l'objet d'une répartition particulière, d'après les entreprises, par les soins de l'Ingénieur en chef - Directeur de l'arrondissement.

**DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.**

1<sup>re</sup> circonscription à Farciennes. — M. BONNET, Louis rue des Bourgeois, 5, à Wanfercée-Baulet.

Charbonnage Roton Ste-Catherine (sièges Ste-Catherine et Aulniats).

Charbonnage de Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe (siège Ste-Barbe).

2<sup>me</sup> circonscription à Tamines. — M. VIGNERON, Ferdinand, rue de Falisolle, 340, à Auvelais.

Charbonnage Tamines (sièges Ste-Eugénie et Ste-Barbe).

Charbonnage Groynne-Liégeois (siège Groynne).

3<sup>me</sup> circonscription à Aiseau. — M. HINANT, Gaston, rue E. Vandervelde, 96, à Keumiée.

Charbonnage Falisolle et Oignies-Aiseau (sièges n° 4 et n° 5).

Charbonnage de Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe (siège de Jemeppe).

Charbonnage de Bonne Espérance (siège n° 1).

**III. DIVISION DU BASSIN DE LIEGE.**

84, avenue Blonden, à Liège. - Tél. 52.00.09.

MM. DEMELENNE, E., Directeur divisionnaire, rue de Harlez, 38, à Liège. — Tél. 23.24.13.

DELREE, H., Ingénieur principal divisionnaire, rue de Fragnée, 45, à Liège. — Tél. 52.12.20.

Cette division comprend :

- A. — *La province de Liège,*  
moins les communes des cantons d'Aubel, de Dalhem et de Landen, dont la langue administrative est le néerlandais.
- B — *La province de Luxembourg.*
- C. — *Dans la province de Limbourg,*  
les communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres, dont la langue administrative est le français.
- D. — *Dans la province de Brabant.*  
*Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :*  
les communes dont la langue administrative est le français.

**I. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-OUEST.**

M. PASQUAY, L., Ingénieur en chef-Directeur, Quai du Roi Albert, 14, à Bressoux. — Tél. 43.26.58.

A. — *Province de Liège.*

*L'arrondissement judiciaire de Huy,*

moins les communes du canton de Landen dont la langue administrative est le néerlandais.

*Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :*

les cantons de Fexhe-Slins, de Hollogne-aux-Pierres, de Liège 1, de Liège 2, de St-Nicolas et de Waremme.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

B. — *Province de Luxembourg.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :*

les cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en-Famenne et de Nassogne.

*Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :*

les cantons de Bouillon, de Neufchâteau, de Paliseul, de St-Hubert, de Sibret et de Wellin.

C. — *Province de Limbourg :*

les communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres dont la langue administrative est le français.

D. — *Province de Brabant.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :*

les communes dont la langue administrative est le français.

1<sup>er</sup> District. — M. PUT, I., Ingénieur, rue de Spa, 13, à Liège. — Tél. 43.54.83.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Cockerill. (1)	Cockerill-Ougrée : anciennes usines John Cockerill, à Seraing et anciennes usines Ferblatil, à Tilleur.	Cantons de Bouillon, de Neufchâteau, de Paliseul, de St-Hubert, de Sibret et de Wellin (Put).
2) Grande Bacnure et Petite Bacnure.		

2<sup>me</sup> District. — M. FRAIPONT, R., Ingénieur, rue du Moulin, 339, à Bressoux. — Tél. 43.08.21.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Espérance et Bonne-Fortune.	Delloye-Mathieu, à Marchin.	Cantons de Ferrières, de Huy, de Héron et de Nandrin (moins la commune de Hermalle-sous-Huy du canton de Nandrin).
2) Halbosart, Kivelterrie et Paix-Dieu.	Espérance-Longdoz, à Seraing, à Jemeppe, à Flémalle-Grande et à Liège.	

3<sup>me</sup> District. — M. FRENAY, Ch., Ingénieur, avenue W. Grisard, 6, à Chaudfontaine. — Tél. 65.31.72.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Gosson-Kessales.	Vieille-Montagne, à Flône et à Hollogne-aux-Pierres (Perwez).	Canton de Hannut. Commune de Flône du canton de Jehay-Bodegnée. Canton de Landen, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais. Canton de Waremme. Canton de Hollogne-aux-Pierres, moins la commune de Flémalle-Haute et d'Engis. Communes de l'arrondissement judiciaire de Louvain dont la langue administrative est le français. (Michel).

4<sup>me</sup> District. — M. X..... (service réparti entre MM. PERWEZ, FRAIPONT et PETITJEAN).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Patience-Beaujonc (Petitjean).	Phenix Works, à Flémalle-Haute. (Petitjean)	Commune de Hermalle-sous-Huy du canton de Nandrin. (Fraipont)
2) Ans. (Fraipont)		
3) Bonnier. (Fraipont)	Usines à tubes de la Meuse, à Flémalle-Haute et à Sclessin (Put). (Petitjean)	Canton de Jehay - Bodegnée, moins la commune de Flône (Fraipont). Communes d'Engis et de Flémalle-Haute du canton de Hollogne-aux-Pierres. (Fraipont) Cantons de St-Nicolas et de Liège. (Perwez). Canton de Liège 1, partie située sur la rive gauche de la Meuse. (Perwez)

(1) La surveillance du charbonnage Cockerill est momentanément assurée par M. Cajot.

5<sup>me</sup> District. — M. X..... (service réparti entre MM. PUT et FRENAY).

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

1) Bonne Fin - Bâneux et Batterie. (Put)

Canton de Fexhe-Slins. (Put)

Canton de Liège 1 : partie située sur la rive droite de la Meuse. (Put)

Communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres dont la langue administrative est le français. (Put)

Cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en-Famenne et de Nassogne. (Frenay)

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège. (Frenay)

### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1<sup>er</sup> circonscription à Seraing. — M. BRAIBANT, Hubert, rue des Pierres, 44, à Seraing-sur-Meuse.

Charbonnage Cockerill (siège Colard).

Charbonnage Espérance et Bonne Fortune (siège Bonne Fortune),

Charbonnage Halbosart, Kivelterie et Paix Dieu (siège Ste-Marie).

2<sup>me</sup> circonscription à Jemeppe-sur-Meuse. — M. DELPERDANGE, François, rue Vaniche, 8, à Grâce-Berleur (par Jemeppe-sur-Meuse).

Charbonnage Gosson-Kessales (sièges Kessales et Bon Buveur).

3<sup>me</sup> circonscription à Montegnée. — M. JASSELETTE, Alfred, rue du Horloz, 85, à St-Nicolas (Lg).

Charbonnage Gosson-Kessales (siège n° 1).

4<sup>me</sup> circonscription à Montegnée. — M. RENKIN, François, rue Edouard Remouchamps, 71, à Hollogne-aux-Pierres.

Charbonnage Gosson-Kessales (siège n° 2).

Charbonnage Bonnier (siège Péry).

5<sup>me</sup> circonscription à Montegnée. — M. PISCAER, Jean, rue Emile Vandervelde, 251, à Glain.

Charbonnage Espérance et Bonne Fortune (sièges Nouvelle Espérance et St-Nicolas).

6<sup>me</sup> circonscription à Liège. — M. LAHON, Lucien, rue Bordelais, 147, à Tilleur.

Charbonnage d'Ans (siège Levant).

Charbonnage Bonne Fin - Bâneux et Batterie (siège Batterie).

7<sup>me</sup> circonscription à Herstal. — M. CLUKERS, Henri, rue Lambotte, 76, à Milmort.

Charbonnage Patience - Beaujonc (siège Bure-aux-Femmes).

Charbonnage Grande-Bacnure et Petite-Bacnure (siège Petite-Bacnure).

8<sup>me</sup> circonscription à Liège. — M. DETHIER, René, rue Surllet, 48, à Liège.

Charbonnage Bonne Fin - Bâneux et Batterie (siège Ste-Marguerite et Aumônier).

### 2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-EST.

M. DURIEU, M., Ingénieur en chef-Directeur, digue de Cuesmes, 128, à Mons. — Tél. ....

A. — Province de Liège.

Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :

1) les cantons de Fléron, de Grivegnée, de Herstal, de Louveigné et de Seraing;

2) le canton de Dalhem, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

*L'arrondissement judiciaire de Verviers,*

moins les communes du canton d'Aubel dont la langue administrative est le néerlandais.

N. B. — Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province sont du ressort de l'arrondissement de Liège-Ouest.

B. — *Province de Luxembourg.*

*Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :*

les cantons de Houffalize et de Vielsalm.

*Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :*

le canton de Bastogne.

*L'arrondissement judiciaire d'Arlon.*

1<sup>er</sup> district. — M. X..... (service réparti entre MM. CAJOT et PERWEZ).

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

1) Sclessin-Val Benoit (Cajot).

Cockerill-Ougrée: anciennes usines d'Ougrée-Marihaye à Ougrée et à Seraing (Perwez); usine d'Athus à Athus (Cajot)

Canton de Seraing (Perwez).

2) Belle-Vue et Bien-Venue (Perwez).

Musson et Halanzy, à Musson (Cajot).

Canton de Bastogne (Cajot).  
Arrondissement judiciaire d'Arlon (Cajot).

*Mines métalliques*

Musson et Halanzy (Cajot).

2<sup>me</sup> District. — M. PERWEZ, L., Ingénieur principal, rue Joseph Bovy, 2, à Embourg. — Tél. 65.17.09.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

1) Abhooz et Bonne Foi - Hareng.

Vieille Montagne, à Angleur.

Commune d'Angleur du canton de Grivegnée.

2) Espérance, Violette et Wandre.

Laminaires de Goffontaine, à Fraipont.

Canton de Louveigné.

3) Argenteau-Trembleur.

Heptia-Hauzeur, à Fraipont.

Cantons de Malmédy, de St-Vith et de Stavelot.

4) Quatre-Jean.

Laminaires d'Hauster, à Tilff.

Cantons de Houffalize et de Vielsalm.

3<sup>me</sup> District. — M. PETITJEAN, M., Ingénieur, chaussée de Tongres, 68, à Juprelle. — Tél. 68.53.14.

*Charbonnages*

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

1) Wérister.

Laminaires de l'Ourthe, à Embourg.

Canton de Fléron, moins la commune de Chénée.

2) Herve - Wergifosse.

Deflandre, à Embourg.

Cantons de Dison, de Herve, de Limbourg et de Spa.

Laminaires, à Embourg.

La Rochette, à Chaudfontaine.

Ancion, à Forêt.

Métallurgique de Prayon, à Forêt.

4<sup>me</sup> district. — M. CAJOT, P., Ingénieur, avenue du Cardinal Mercier, 11, à Bressoux. — Tél. 43.38.80.

*Charbonnages*

- 1) Hasard-Cheratte.
- 2) Micheroux (en liquidation).
- 3) Minerie.

*Usines métallurgiques et cokeries  
non jointes à des mines ou usines*

Usines à cuivre et à zinc, usines de Chênée et de Grivegnée.  
Cockerill-Ougrée : usine de Grivegnée, à Grivegnée.  
Aciéries de la Meuse, à Cheratte.  
S.A. Aluminium Belge, à Chênée.

Commune de Chênée du canton de Fléron.

Canton de Grivegnée, moins la commune d'Angleur.

Canton de Herstal.

Cantons d'Eupen et de Verviers.

Canton de Dalhem, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Canton d'Aubel, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

#### DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES

1<sup>re</sup> circonscription à Wandre. — M. CAMAL, Henri, rue Neuville, 169, à Beyne-Heusay.

Charbonnage Espérance, Violette et Wandre (siège Nord).

2<sup>me</sup> circonscription à Herstal. — M. ROUMA, Joseph, rue de l'Avenir, 46, à Grivegnée.

Charbonnage Abhoos et Bonne Foi Hareng (siège de Milmort).

Charbonnage Belle-Vue et Bien-Venue (siège Belle-Vue).

3<sup>me</sup> circonscription à Liège. — M. SION, Gaston, rue des Peupliers, 15, à Jemeppe-sur-Meuse.

Charbonnage Sclessin - Val Benoit (siège Val Benoit).

Charbonnage Quatre Jean et Pixherotte (siège Mairie).

4<sup>me</sup> circonscription à Romsée. — M. PETIT, Théodore, rue de l'Enseignement, 21, à Melen.

Charbonnage Wérister (siège de Romsée : division II et III).

5<sup>me</sup> circonscription à Micheroux. — M. JACQUEMIN, Hubert, rue Rafhay, 472, à Olne.

Charbonnage Hasard - Cheratte (sièges de Micheroux).

6<sup>me</sup> circonscription à Cheratte. — M. CRESSON, Hubert, rue des Piétresses, 57, à Jupille.

Charbonnage Hasard - Cheratte (siège de Cheratte).

Charbonnage Argenteau - Trembleur (siège Marie).

7<sup>me</sup> circonscription à Romsée. — M. DELHEID, Guillaume, rue Cherra, 95, à Vaux-sous-Chèvremont.

Charbonnage Wérister (siège de Romsée : division I).

Charbonnage Micheroux (siège Théodore).

8<sup>me</sup> circonscription à Battice. — M. WARNIER, André, rue Chefneux, 14, à Soumagne.

Charbonnage Herve-Wergifosse (siège José).

Charbonnage Minerie (siège de Battice).

#### IV. AFDELING VAN HET KEMPISCH BEKKEN.

Luikersteenweg, 62, te Hasselt. - Tel. 211.21

De HH. GERARD, P., Divisiédirecteur, Luikersteenweg, 68, te Hasselt. — Tel. 233.15.

MEDAETS, J., Eerstaanwezend divisieingenieur, Van Dycklaan, 11, Hasselt. — Tel. 210.31.

*Die afdeling omvat :*

A. — *De provincie Limburg,*

behalvé de gemeenten van het gerechtelijk arrondissement Tongeren, waar het Frans de administratieve taal is.

- B. — *De provincie Antwerpen.*  
 C. — *De provincie Oost-Vlaanderen,*  
 behalve de gemeenten van het kanton Ronse, waar het Frans de administratieve taal is.  
 D. — *De provincie West-Vlaanderen,*  
 behalve de gemeenten van de kantons Mesen, Moeskroen en Wervik, waar het Frans de administratieve taal is.  
 E. — *In de provincie Brabant.*  
 Het gerechtelijk arrondissement Leuven en het gerechtelijk arrondissement Brussel, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.  
 F. — *In de provincie Henegouwen.*  
 De gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.  
 G. — *In de provincie Luik.*  
 De gemeenten van de kantons Aubel, Dalhem en Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

### 1. — ARRONDISSEMENT VAN DE KEMPEN.

Dit arrondissement omvat op het huidig oogenblik heel het grondgebied van de afdeling.

De Hr. van KERCKHOVEN, H., Hoofdingenieur-Directeur, Molenstraat, 66, te Genk. — Tel. 522.83.

1<sup>e</sup> District. — De Hr. GREGOIRE, H., Ingenieur, Van Dycklaan, 9, te Hasselt. — Tel. 217.95.

<i>Kolenmijnen</i>	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren</i>	
Beerlingen - Coursel.	N. V. « Metaalfabrieken van Overpelt-Lommel en Corphalie » te Overpelt en te Lommel.	Kantons Beringen, Neerpelt en Bree.  Provincies Oost- en West-Vlaanderen, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is. Gerechtelijk arrondissement Brussel, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is. In de provincie Henegouwen: de gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.
2 <sup>e</sup> district. — De Hr. BRACKE, J., Ingenieur, Diesterstraat, 20, te Hasselt. — Tel. 210.19.		
<i>Kolenmijnen</i>	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren</i>	
Helchteren - Zolder.	N.V. « Vieille Montagne » te Balen.	Kantons St-Truiden en Herk-de-Stad. Gemeenten van het kanton Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is. Gerechtelijk arrondissement Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

3<sup>e</sup> District. — De Hr. X..... (dienst verdeeld onder de HH. VANDENBERGHE, P., GREGOIRE, H. en BRACKE, J.).

*Kolenmijnen*

*Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

1) Houthaelen.

N. V. « La Métallo Chimique » te Beerse.

Kantons Peer en Bree. Gerechtigd arrondissement Turnhout.

N. V. « La Métallurgique de la Campine » te Beerse.

N.V. « Aciéries Allard » te Turnhout.

4<sup>e</sup> District. — De Hr. DECKERS, F., Ingenieur, Trekschurenstraat, 9, te Hasselt. — Tel. 224.04.

*Kolenmijnen*

*Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

« Les Liégeois ».

N.V. « Sidal » te Duffel.

Kanton Bilzen, min de gemeente Genk.

5<sup>e</sup> District. — De Hr. X..... (dienst verdeeld onder de HH. DECKERS, F., TIMMERMANS, J. en VANDENBERGHE, P.).

*Kolenmijnen*

*Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

Winterslag et Genck-Sutendael.

N. V. « Antwerpse ijzerpletterij » te Schoten.

Kantons Borgloon en Hasselt.  
Kanton Tongeren, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

N. V. « Société Générale Métallurgique de Hoboken » te Hoboken.

Gerechtelijke arrondissementen Mechelen én Antwerpen.

6<sup>e</sup> District. — De Hr. VANDEN BERGHE, P., Ingenieur, St. Truidersteenweg, 375, te Hasselt. — Tel. 222.67.

*Kolenmijnen*

*Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

André Dumont sous Asch.

N.V. « Société Générale Métallurgique de Hoboken », te Olen.

De gemeente Genk.

7<sup>e</sup> District. — De Hr. TIMMERMANS, J., Ingenieur, Thonissenlaan, 65, te Hasselt. — Tel. 236.75.

*Kolenmijnen*

*Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

Ste-Barbe et Guillaume Lambert.

N. V. « Usines à zinc de Rothem » te Rotem.

Kantons Maaseik en Mechelaan-Maas.

Kanton Zichen - Zussen - Bolder, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

Gemeenten van de kantons Aubel en Dalhem, waar het Nederlands de administratieve taal is.

Gerechtelijk arrondissement Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

#### AFGEVAARDIGDEN BIJ HET MIJNTOEZICHT.

- 1<sup>e</sup> *omschrijving te Koersel.* — De Hr. HUYSMANS, Felix, Geenhout, 2, te Paal.  
Steenkolenmijn Beeringen-Coursel (zetel Kleine Heide).
  - 2<sup>e</sup> *omschrijving te Zolder.* — De Hr. REYNDERS, Leonard, Heerbaan, 116a, te Koersel.  
Steenkolenmijn Helchteren-Zolder (zetel Voort).
  - 3<sup>e</sup> *omschrijving te Houthalen.* — De Hr. MENSCH, Frans, Meerlaarstraat, 89, te Vorst-Kempen.  
Steenkolenmijn Houthalen (zetel Houthalen).
  - 4<sup>e</sup> *omschrijving te Genk.* — De Hr. VANDEURZEN Hendrik, weg naar Zwartberg, 34, te Opglabbeek.  
Steenkolenmijn « Les Liégeois » (zetel Zwartberg).
  - 5<sup>e</sup> *omschrijving te Genk.* — De Hr. NULENS, Ludovicus, Winterslagsebaan, 01, te Zonhoven.  
Steenkolenmijn Winterslag et Genck-Sutendael (zetel Winterslag).
  - 6<sup>e</sup> *omschrijving te Genk.* — De Hr. AERTS, Louis, Lieve-Vrouwestraat, 2, te Waterschei.  
Steenkolenmijn André Dumont sous Asch (zetel Waterschei).
  - 7<sup>e</sup> *omschrijving te Eisden.* — De Hr. REYNDERS, Jozef, Genebos, 87, te Lummen.  
Steenkolenmijn Ste-Barbe et Guillaume Lambert (zetel Eisden).
-